

mais une vengeance implacable, conduite par une haine patiente, arrive toujours tôt ou tard à se satisfaire.

En continuant à causer ainsi, il sortit du bois accompagné de Mortagne qui fumait tranquillement son cigare.

Un mois après le duel, Hélène de Charnac était devenue Mme. de Moidrey.

Si son mari avait prévu les chagrins et les malheurs qui devaient les assiéger elle et lui, il est probable qu'il se serait montré moins généreux envers son rival, et que Henri Delagrave ne serait sorti du bois qu'à l'état de cadavre.

II

La soif de l'or et l'effet que peut produire une mèche de cheveux.

Le père Henri Delagrave était puissamment riche. C'était un fait que ne pouvaient contester ses camarades les plus envieux.

On ne pouvait pas dire non plus qu'il ne se montrait pas libéral et généreux, car la bourse de son fils, quoique ce dernier dépensât l'argent avec une prodigalité excessive, n'était jamais vide.

— Mon père paiera ! répondait constamment Henri d'un ton indifférent, lorsqu'un de ses amis, s'y croyant autorisé par une liaison de plusieurs années, s'aventurait à lui faire une observation sur ses habitudes dispendieuses ; il n'a que moi d'enfant, et c'est une manière de lui faire savoir que je vis toujours.

Mais en cela, comme en presque toutes choses, Henri Delagrave mentait.

Pour que l'on comprenne bien notre pensée, il est nécessaire que nous jetions un coup-d'œil sur le passé et le présent du père Delagrave.

— Celui qui veut amasser de l'or, dit le proverbe, est souvent obligé de mettre les mains dans la boue.

Ce fut, sans doute, la conviction qu'il avait de la justesse de ce dicton qui donna l'idée à Isaac Delagrave de commencer ses affaires dans l'un des quartiers les plus sales et les plus dégoûtants de Paris, et que les démolitions font aujourd'hui disparaître.

Au métier ostensible de marchand, il ajouta celui de prêteur sur gages. Il s'adressa, tout d'abord, aux pauvres du voisinage, toujours dans l'embarras ; et ses opérations s'étendirent successivement jusqu'au jour où ses livres de commerce, aussi nombreux et aussi bien tenus que ceux de n'importe quelle maison de Paris, portèrent couchés sur leurs pages les noms les plus illustres.

Il avait adopté pour ses affaires un principe bien simple : rien n'était trop haut pour son ambition, rien n'était trop bas pour son avare cupidesse.

Il était toujours disposé à prêter de l'argent à quiconque lui offrait des garanties, ne demandant jamais que le même intérêt. Sa bourse s'ouvrait à tout le monde, aux marchands et aux négociants qui avaient besoin d'avances pour leurs échéances, comme aux seigneurs les plus célèbres et par leurs ancêtres et par eux-mêmes, et dont les engagements emplissaient littéralement les cartons de son cabinet de travail.

Isaac avait deux enfants, deux fils, issus l'un et l'autre de la même mère.

Henri, cependant, fut et resta le favori de son père. Dès son âge le plus tendre, il exerça sur lui une influence à laquelle le marchand ne savait pas résister.

C'est à cette influence que dut être attribué l'éloignement peu marqué d'abord, mais de plus en plus caractérisé que le vieil Isaac manifesta pour son second fils.

Nous devons dire aussi que celui-ci, dont l'esprit était libre et fier, ne fit rien pour combattre cet éloignement.

Ce fut avec indignation qu'il vit son père maltraiter sa mère, et tandis que Henri, obéissant à un calcul bien laid dans une âme si tendre, se rangeait du parti de son père, lui, éleva la voix pour protester de toutes ses forces contre une tyrannie aussi basse qu'elle était imméritée.

Mais ses protestations furent inutiles.

Le cœur brisé, il suivit, chaque jour, sur le visage de sa mère bien-aimée les traces de la souffrance qui minait sa vie ; et, quand il la vit morte sur son cœur, il prononça contre son père des paroles amères qui n'étaient peut-être pas exemptes de menaces.

Ces paroles rapportées, par son frère, au vieil Isaac ne firent qu'accroître sa colère.

Un jour, après une querelle plus vive encore que d'habitude, la place d'Ernest resta vide à table.

Et il ne vint plus jamais la reprendre.

Il avait, comme on en fut informé plus tard, quitté la France pour se rendre en Hollande où résidait un parent de sa mère. Toujours avec ce même parent, il s'était embarqué à Amsterdam pour l'une des colonies hollandaises de l'archipel Indien. Pendant de longues années, son sort demeura un mystère pour Isaac Delagrave et son fils Henri, sur lequel se concentrèrent désormais toutes les espérances du vieillard.

Il l'envoya à Versailles avec une forte pension, et, lorsque, par suite de son deuil avec Alfred de Moidrey, il fut forcé de quitter cette ville, il le reçut à bras ouverts et entra clandestinement dans ses plans de vengeance.

Les propriétés de Moidrey étaient, avons-nous dit, chargées d'hypothèques. Le fait est qu'il n'y en avait pas un seul acre qui ne fut engagé, et, quand le jeune de Moidrey entra en possession de l'héritage de sa famille, il se trouva tellement écrasé de dettes qu'il ne paraissait pas possible qu'il pût en sortir.

Acheter les titres de toutes les hypothèques, tel fut le but que se proposa l'usurier et qu'il atteignit à force de patience et d'adresse.

Deux ans après le duel que nous avons raconté, dans le chapitre précédent, Isaac Delagrave se trouvait en possession, par l'intermédiaire d'un tiers, de tous les nombreux titres de créances qui, si elles n'étaient pas acquittées, devaient le rendre maître des domaines de Moidrey.

Il n'y avait aucun doute à avoir quant à l'impossibilité où était ce dernier de payer toutes ses dettes, et lorsqu'approcha l'époque où il serait dépossédé du patrimoine de ses ancêtres, le vieil Delagrave montra une joie plus extravagante encore que ne l'était celle de son fils dont toutes les forces et toute l'intelligence s'étaient concentrées sur ce seul fait : ruiner l'homme qui avait humilié son orgueil.

Telle était la situation des Delagrave et d'Alfred de Moidrey, lorsque, peu de jours seulement avant celui fixé pour le paiement, l'homme d'affaires Mouton, celui qui, ostensiblement, était détenteur des titres de créances, vint trouver l'usurier, dans un état extrême d'agitation.

Alfred de Moidrey lui-même, en réponse à une note qu'il lui avait dressée, l'avait informé que, le jour du paiement, M. Jarry, son agent, se rendrait chez lui, M. Mouton, muni de tout l'argent nécessaire.

C'était à n'y rien comprendre.

Et Alfred de Moidrey n'était pas homme à promettre plus qu'il ne pouvait tenir.

Les domaines leur avaient glissé entre les doigts.

Le père et le fils se regardaient d'un air épouvanté.

Henri fut le premier qui parvint à se remettre du coup que leur avait causé cette nouvelle si inattendue.

— Avez-vous une idée d'où il a pu tirer cet argent ? demanda-t-il à l'homme d'affaires.

— J'ai entendu dire que, se voyant à bout de ressources, il s'était adressé à un parent de sa femme qui est à la tête d'une grande maison de commerce, à Batavia.

— Après ? dirent à la fois le père et le fils, avec impatience.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)

Lettres non réclamées au Bureau de poste Ste. Anne

Bérubé, Nicolas (2) — Bérubé, Mme — Boudreau, Mme L. O. — Bouthol, Ls. — Bonchard, Samuel — Castonguay, André — Coté, Dlle — Parmélie — Duchêne, F. — Duchêne, Délima — Fournier, Hubert — Gagnon, Pierre — Grondin, Abraham — Lizotte, Marie — Lizotte, Vve Fabien — Lagacé, Louis — Moreau, Liza — Ouellat, Ed. — Pelletier, Edouard — Petit, J. Bte. — Plourde, Vve Octave — Pelletier, Joseph (2) — Pelletier, Frs. — Pelletier, Charles — Pelletier, Sifroy — Rouleau, Joseph.

16 décembre 1869.

J. DIONNE, M. P.